



## Lld voiture avec reprise d'un véhicule récent

-----  
Par Jerome59187

Bonjour

Mon père avait souscrit une lld auprès de BMW pour changer de véhicule. BMW a repris un Ford Kuga pour une valeur de 20000 eu environ (un peu plu). Le véhicule choisi est un X2 d'une valeur de 43000 eu. Malheureusement décédé mon père avait déjà payé jusque maintenant plus que la valeur du véhicule en comptant la reprise et la lld.

BMW nous as envoyé un mail de proposition de rachat de 28000 eu pour conserver le véhicule ou alors payer les loyers restants dus et rendre la voiture.

Nous avons donc demande à BM pourquoi une valeur de 28000 eu alors que la valeur totale du véhicule même plus a déjà été donné. Mais leur réponse est évasive et ne mentionne pas la reprise du Kuga. Es-ce légal? La valeur totale du véhicule si nous donnons les 28000 eu serai supérieure à 70000 eu au total. je sens l'arnaque mais comme je ne m'y connais pas je voudrai des réponses si possibles. Merci a vous d'avance.

-----  
Par isernon

bonjour,

vous devez relire le contrat de location longue durée signé par votre père et le prêteur.

votre père avait-il souscrit une assurance décès ?

salutations

-----  
Par Jerome59187

Non du coup si nous rendons la voiture il faut solder les loyers restant heureusement que ça s'arrêtait en novembre.

-----  
Par jaguar76

C'est plutot honteux comme comportement de la part de BMW. Moi, je n'hésiterai pas a communiquer sur trustpilot, ect.

-----  
Par jodelariege

bonjour

c'est le contrat type pour toutes les LDD

"En principe, en absence de l'assurance invalidité, en dépit de sa situation de perte totale d'autonomie, le client est néanmoins tenu d'honorer son engagement. De même, si l'assurance décès n'est pas souscrite et que le client décède, la charge du leasing reposera sur ses héritiers après la succession."

les LOA et LDD permettent à un peu plus de gens d'avoir une voiture mais au final cela coute beaucoup plus cher...surtout si on ne prend pas l'assurance décès ou invalidité